

# TRAVAUX DE RÉHABILITATION THERMIQUE

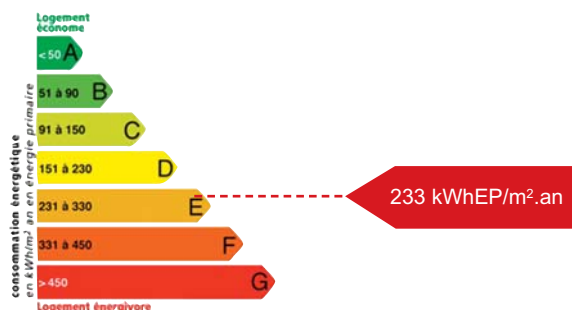
**RÉSIDENCE KOGAN :**  
**143 logements**  
**1 - 31 rue Claude Kogan - Grenoble**

Actis a inscrit à son Plan Stratégique de Patrimoine un programme de travaux de réhabilitation thermique sur le patrimoine existant avec pour objectif d'amener le maximum de bâtiments à un niveau BBC réhabilitation (étiquette B).

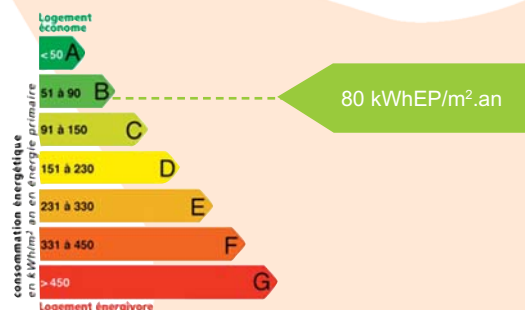
Le programme prévoit notamment des travaux de réhabilitation sur la résidence Kogan.

## Performance énergétique de votre résidence :

### Avant travaux



### Après travaux



## Quels travaux ?

### Pour réduire les consommations et donc les charges :

- **Mieux isoler :**

Afin de réduire votre consommation de chauffage, **le bâtiment sera isolé par l'extérieur.**

Les menuiseries actuelles seront remplacées par des **menuiseries PVC en double vitrage**, qui permettent une isolation efficace et un meilleur entretien.

Une isolation sera également mise en place sur les locaux non chauffés (caves, porches et halls).

- **Améliorer la qualité des installations de chauffage :**

**Des robinets thermostatiques seront installés sur tous les radiateurs.** Ainsi, la température du logement pourra être réglée, de manière plus précise, pièce par pièce.

Pour optimiser la distribution de chauffage dans les bâtiments, des travaux seront effectués sur les installations actuelles.

- **Afin de réduire la consommation d'eau :**

Des mitigeurs et des mousseurs seront installés lorsque les logements n'en sont pas équipés.

Suite au dos >>>



## Pour un logement plus sain :

- Afin d'améliorer la ventilation du logement, des bouches d'extraction seront installés dans les cuisines, salles de bains et WC.
- L'étanchéité des toitures terrasses sera améliorée.

## Pour le confort :

- L'isolation extérieure du bâtiment ainsi qu'une isolation phonique supplémentaire dans certains logements améliorera l'acoustique des logements.
- Des prises et sorties lave-vaisselles seront installées.



## Pour un cadre de vie plus agréable :

Des travaux d'embellissement de l'enveloppe du bâtiment et des cages d'escalier.

## Pour votre sécurité :

- Les installations de **gaz et de sécurité incendie** seront mises aux normes actuelles.
- **Électricité**  
Installation de prises de terre dans les pièces humides, reprise éclairage parties communes (hublots, interrupteurs, etc...), changement des tableaux électriques quand cela est nécessaire.
- **Plomberie**  
Les colonnes d'évacuation des eaux usées seront remplacées.

## Calendrier prévisionnel

Démarrage des travaux : fin juillet 2011  
Durée prévisionnelle des travaux : 18 mois

## Montant global des travaux

**2 845 745 €**

Ces travaux n'entraîneront pas d'augmentation de loyer.



Une réhabilitation certifiée CERQUAL Patrimoine Habitat & Environnement option Effinergie.

Actis - Agence Villeneuve / Village Olympique / Vigny-Musset  
22 rue Henri-Duhamel - 38100 Grenoble - Tél : 04 76 40 08 23

